

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Nouvelle-Aquitaine

**Décision n° 1239 du 19 janvier 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne**

NOR : INTJ1800295S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 26903 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (NOR : INTJ1727036S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1<sup>er</sup> février 2018 :

<b>Babert Luc</b>	NIGEND : 160400	NLS : 8017501
<b>Ballanger Eric</b>	NIGEND : 145273	NLS : 8003824

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> février 2018 :

<b>Mousseron Ludovic</b>	NIGEND : 170799	NLS : 8026476
--------------------------	-----------------	---------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2018 :

<b>Gaultier Denis</b>	NIGEND : 172276	NLS : 8030689
-----------------------	-----------------	---------------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2018 :

<b>Lanois Alisson</b>	NIGEND : 304042	NLS : 8102816
<b>Feuilloy Matthias</b>	NIGEND : 234130	NLS : 8086377
<b>Verdière Jérémy</b>	NIGEND : 243708	NLS : 8088678
<b>Guichet Aurélien</b>	NIGEND : 232075	NLS : 8085545
<b>Bodaine Julien</b>	NIGEND : 211250	NLS : 8063157
<b>Bénard Florian</b>	NIGEND : 240923	NLS : 8087916

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 janvier 2018.

*Le général, commandant adjoint de la région  
de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Vienne,*  
J.-J. TACHÉ